

COMPTE RENDU

2^{ième} RÉUNION DE LA COMMISSION DES ÉTUDES
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018
TENUE LE MARDI 10 OCTOBRE 2017 À 13 h 30, AU LOCAL F-240

Présences :	Michel Boulet, Athéna Cyr, Éline Dupont, Julie Gagné, Martine Lavallée, Simon-Philippe Lebel, Monique Messier, Mylène Morin, Denis Patterson, Frédéric Pellerin, France Perreault, Julie-Hélène Roy, Caroline Salvail, Julye Vézina, Danielle Pépin, Olivier Provost-Vanier, Jennie-Roody Mombrun
Invités :	Linda Derooy, Diane Brouillet, Josée Dodier, Dominique Trudel, Jean-Philippe Gadbois, Jean-Luc Trussart
Président d'assemblée :	Alain Lamarre
Secrétaires :	Annabel Coutu et Karine Tremblay

2.1 Identification des présences et constatation du quorum

Le quorum est constaté et la réunion commence à 13 h 33.

2.2 Adoption du projet d'ordre du jour

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour au même moment que la convocation.

CDEL171010-01

Sur une proposition de Danielle Pépin, dûment appuyée par Hélène Dupont, il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 2.1 Identification des présences et constatation du quorum**
- 2.2 Adoption du projet d'ordre du jour**
- 2.3 Présentation et dépôt du plan de travail de la formation continue**
(document déposé)
Invitée : Linda Deroy
- 2.4 Adoption du compte rendu de la réunion du 12 septembre 2017**
(document déposé)
- 2.5 Suivi du compte rendu de la réunion du 12 septembre 2017**
- 2.6 Présentation du rapport de libération de tâche**
(documents déposés)
Présenté par Joselle Baril et Diane Brouillet
 - 2.6.1 *Implantation d'une seconde option au programme: Culture et médias.*

Présenté par Josée Dodier
 - 2.6.2 *Développement d'un volet interactif de la Loi et du Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance*
- 2.7 Présentation du bilan 2016-2017 des Centres d'aide à l'apprentissage**
(document déposé séance tenante)
Invitée : Dominique Trudel
- 2.8 Présentation du bilan 2016-2017 des Services adaptés (SAIDE)**
(document déposé)
Invités : Jean-Philippe Gadbois et Annick Cyr
- 2.9 Présentation des recommandations du sous-comité de révision des outils pour la présentation des rapports de libération de tâches**
(document déposé)
Invité : Jean-Luc Trussart
- 2.10 Autres points**
- 2.11 Information**
- 2.12 Dépôt de documents**
 - 2.12.1 Plans de travail 2017-2018 des comités de programmes
(documents déposés)
 - 2.12.2 Bilans 2016-2017 des plans de travail des comités de programmes
(documents déposés)

2.13 Prochaine rencontre : le mardi 7 novembre 2017

2.14 Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité.

2.3 Présentation et dépôt du plan de travail de la formation continue

(document déposé)

Invitée : Linda Deroy

Madame Linda Deroy présente le plan de travail de la formation continue. Présentement, le défi est d'implanter de nouvelles attestations d'études collégiales pour renouveler l'offre et répondre aux besoins de la région de Lanaudière. Des nouveautés ont été ajoutées en ce qui concerne les cours à temps partiel, comme la certification de l'Association canadienne de la paie ainsi que des ateliers pratiques de déplacement sécuritaire des bénéficiaires.

Le service de la formation continue souhaite revoir ses méthodes de communication, afin de rejoindre une clientèle plus diversifiée.

Une piste de développement concerne l'offre de formations en ligne ou en mode hybride. Cette formule peut s'agir de cours, de capsules ou des ateliers en ligne.

Un projet innovateur est la mise en place de badges numériques, une attestation de qualité pouvant être joint à un curriculum vitæ numérique. Ce badge peut être visualisé par un employeur et permet de constater les conditions d'obtention ainsi que plusieurs autres informations complémentaires.

Un membre de la commission des études s'interroge sur la qualité de l'enseignement à l'éducation des adultes. Madame Deroy confirme qu'à la formation continue, la coordonnatrice se préoccupe de la qualité de l'enseignement à l'aide de sondages.

Des efforts particuliers sont également mis en Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC).

Monsieur Lamarre remercie madame Deroy pour sa disponibilité et sa présentation.

2.4 Adoption du compte rendu de la réunion du 12 septembre 2017

(document déposé)

Les membres ont reçu le compte rendu de la réunion du 12 septembre 2017 avec la convocation.

Certaines coquilles sont constatées et corrigées. De plus, les corrections suivantes sont demandées :

1. À la fin du premier paragraphe de la page 4 nous aurions dû lire « [...] rôle de directeur du collège constituant [...] » de même que « Un suivi sera fait lors de la prochaine Commission des études à ce sujet. » ;
2. Au deuxième paragraphe de la page 4 nous aurions dû lire « Madame Lavallée constate qu'aucun conseiller pédagogique ne siège à la Commission des études. Selon elle, la participation d'un conseiller pédagogique serait nécessaire. » ;
3. Au premier paragraphe de la page 5 nous aurions dû lire « 16 mai 2017 » et non « 12 septembre 2017 » ;
4. À l'avant dernier paragraphe de la page 5 nous aurions dû lire « Denis Patterson rappelle la nomination de Sébastien Piché comme coordonnateur de cheminement Tremplin DEC » ;
5. À la page 6, à la fin du deuxième paragraphe nous aurions dû lire « La collaboration a aussi pour but de s'arrimer avec le CFP des Riverains (passerelle potentielle de DEP-DEC) » ;
6. Au premier paragraphe de la page 10, la phrase suivante est ajoutée : « Une demande sera effectuée auprès de l'Association étudiante afin que ceux-ci nomme un étudiant ou une étudiante qui siègera au Comité de la PIEA » ;
7. Au premier paragraphe de la page 11, il est proposé d'écrire au long les acronymes suivants : SPPOCS qui signifie Service des programmes préuniversitaires, de l'organisation et du cheminement scolaires et SPTDP qui signifie le Service des programmes techniques et du développement pédagogique ;
8. Au deuxième paragraphe de la page 11 les membres demandent à ce qu'un suivi soit effectué, par conséquent, nous aurions dû lire « [...] les préoccupations seront transmises aux gestionnaires et aux professionnels concernés et un suivi sera fait lors de la prochaine Commission des études » ;

Finalement, il est suggéré que dorénavant le compte rendu soit moins nominatif.

CDEL171010-02

Sur une proposition de Frédéric Pellerin, dûment appuyée par Monique Messier, il est résolu d'adopter le compte rendu de la réunion du 12 septembre 2017, tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité.

2.5 Suivi du compte rendu de la réunion du 12 septembre 2017

En ce qui a trait aux nominations des étudiants qui siégeront au Comité de la PIGEP, ceux-ci restent à nommer par l'Association étudiante.

Concernant la logistique de la Commission des études, celle-ci est faite par le Service des programmes techniques et du développement pédagogique. Monsieur Lamarre, à titre de directeur des études, sera responsable et signataire de l'envoi de la convocation aux membres.

Lors de la dernière réunion, les heures d'ouverture de la bibliothèque avaient été discutées. En ce sens, Alain Lamarre a déjà fait part de la situation au gestionnaire concerné. Pour le moment, le sujet n'a pas encore été traité au Comité de direction. Un retour sera fait lors de la prochaine Commission des études.

Finalement, les membres reçoivent le calendrier des activités de la Commission d'évaluation de l'enseignement au collégial, en lien avec l'opération d'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité au Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption.

2.6 Présentation du rapport de libération de tâche

(documents déposés)

Compte tenu du contexte, les deux présentations ont été interchangées.

Présenté par Josée Dodier

2.6.1 *Développement d'un volet interactif de la Loi et du Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance*

Madame Dodier présente le projet qui a permis de mettre sur pied un outil interactif afin d'aider les étudiantes et les étudiants qui sont plus de types visuels. En cliquant sur des photos, des images ou des liens, l'utilisateur peut visualiser les principaux articles de lois et règlements des services de garde à la petite enfance.

Les membres considèrent très pratique cet outil de travail. Il en va de même pour la formation continue, qui l'utilise depuis peu. Les résultats obtenus et les conclusions du rapport satisfont les membres de la Commission des études.

Présenté par Diane Brouillet (Joselle Baril absente)

2.6.2 *Implantation d'une seconde option au programme: Culture et médias.*

Afin de mieux répondre aux besoins, le programme d'Arts, lettres et communication a proposé d'entreprendre des travaux accélérés pour l'implantation d'une option média : Profil Communication web. La session d'automne 2017 étant la première année d'implantation, 24 étudiants y ont été accueillis.

Les étudiants de cette nouvelle option sont à même de créer de la publicité ou de mettre sur pied des micros sites web, que ce soit pour des projets pour les départements ou services à l'interne ou pour les partenaires externes du cégep. Les objectifs de ce programme sont de fournir à l'étudiant les instruments de base de la communication web à l'aide de ressources informatiques et les logiciels de pointe tels qu'Illustrator, Dreamweaver, Photoshop, etc.

2.7 Présentation du bilan 2016-2017 des centres d'aide à l'apprentissage

(document déposé séance tenante)

Invitée : Dominique Trudel

De nombreux services ont été mis en place afin de venir en aide aux étudiants, dont deux dans la dernière année. Ces services offerts ont été grandement développés dans l'objectif de se diriger vers un carrefour d'apprentissage. Plusieurs types d'aides sont proposés tels que le tutorat, les consultations sans rendez-vous, le soutien à l'autocorrection, l'aide en ligne ou à distance et plus encore.

L'image de marque devenue maintenant plus contemporaine a permis une remise en question quant à l'acronyme de certains centres d'aide comme le CAFÉ qui se nomme à présent le CAF. En effet, le centre d'aide en français sera non seulement pour l'écrit, mais aussi la lecture.

L'autre objectif des centres d'aide à l'apprentissage; est l'importance de veiller au développement de ceux-ci. Pour ce faire, les pratiques quant à la formation des tuteurs seront bonifiées tout comme celles relatives au service de tutorat. Par ailleurs, la recommandation d'aide tutorale par les enseignants sera facilitée. En d'autres termes, l'enseignant pourra suggérer à un étudiant d'aller chercher de l'aide auprès des différents centres. Par la suite, l'étudiant en question pourra accepter ou refuser la recommandation et sa réponse sera enregistrée dans le système.

Il y a eu une forte augmentation au niveau de la demande d'aide cette session-ci. Le nombre de tuteurs quant à lui n'a pas vécu de grande hausse, le nombre reste stable. Il est important de mentionner qu'il existe des tutorats hors du centre d'aide tels qu'en : Techniques juridiques, Techniques d'éducation à l'enfance, Techniques d'orthèses visuelles, Design d'intérieur et Archives médicales.

L'environnement physique du futur carrefour d'aide doit être repensé. L'idée est de réunir au même endroit tous les centres d'aide pour maximiser l'espace. Les différents services offerts pourront partager les ressources matérielles et informatiques.

Pour la période 2017-2018, la mission sera d'identifier les besoins réels en ce qui a trait à l'aménagement de l'espace. Les travaux de rénovation sont prévus à l'été prochain afin que l'ouverture ait lieu à l'automne 2018.

2.8 Présentation du bilan 2016-2017 des Services adaptés (SAIDE)

(document déposé)

Invités : Jean-Philippe Gadbois (Annick Cyr absente)

Pour la période 2016-2017 l'équipe des Services adaptés est composée d'un agent de soutien administratif à temps complet, d'une technicienne en éducation spécialisée à temps partiel, d'un conseiller en services adaptés à temps complet ainsi que du directeur adjoint. L'objectif du SAIDE est de centraliser les actions afin de créer un guichet unique pour les étudiants qui nécessitent un soutien adapté.

Pour qu'un étudiant puisse bénéficier des services adaptés celui-ci doit avoir un diagnostic. La demande d'étudiants admis (avec un diagnostic) est en hausse constante. Les étudiants souffrant de problème d'anxiété et manifestant des troubles d'agressivité inquiètent particulièrement puisque les procédures concernant la marche à suivre dans de tels cas demandent à être précisées. Le SAIDE travaille actuellement sur des outils et des procédures afin d'aider les enseignants, qui sont en première ligne, à intervenir auprès de l'étudiant en crise. Compte tenu de la situation actuelle, madame France Perreault souhaiterait savoir si l'embauche de ressources supplémentaires est envisagée. Monsieur Jean-Philippe Gadbois soutient que les discussions se poursuivent. Une réflexion est en cours afin de pallier aux problèmes organisationnels.

Les enseignants et intervenants de la formation continue ont manifesté leur intérêt envers une éventuelle formation auprès des étudiants en crise.

Les Services adaptés ont travaillé sur la révision de certaines procédures qui sont en lien avec la gestion des dossiers ainsi que la surveillance des examens. Les étudiants, selon leur diagnostic, bénéficient du temps supplémentaire pour faire leur examen. En se penchant sur des statistiques concernant les mesures accordées aux étudiants en difficultés, les intervenants du SAIDE prévoient déterminer de quelle façon les ressources adaptées pourraient guider l'étudiant vers une plus grande autonomie. Cette autonomie qui les mènera au stage ainsi que sur le marché du travail. L'objectif est de les préparer à ces nouveaux défis.

Notons que depuis 2011-2012 le nombre d'étudiants ayant bénéficié des services adaptés est passé de 74 à 207 pour l'année 2016-2017.

2.9 Présentation des recommandations du sous-comité de révision des outils pour la présentation des rapports de libération de tâches

(document déposé)

Invité : Jean-Luc Trussart

Le sous-comité de révision des outils pour la présentation des rapports de libération de tâches a été formé en 2016-2017 afin de réviser le processus de présentation des rapports de libération de tâches. Le comité a formulé des recommandations quant au suivi effectué par la direction, le contenu des formulaires, la pertinence de créer un dépôt unique, les modalités de demande pour le développement pédagogique et l'arrimage avec le processus de libération de tâches des EESH-EBP. De plus, le comité propose d'ajouter une recommandation concernant les libérations de la recherche. L'équipe de direction précisera les orientations et donnera suite aux recommandations du comité.

2.10 Autres points

2.11 Information

2.12 Dépôt de documents

2.12.1 Les plans de travail 2017-2018 des comités de programmes ont été déposés sur le répertoire commun de la Commission des études

2.12.2 Les bilans 2016-2017 des plans de travail des comités de programmes ont été déposés sur le répertoire commun de la Commission des études

2.13 Prochaine rencontre : le mardi 7 novembre 2017

2.14 Levée de l'assemblée

CDEL171010-03

Il est proposé par France Perreault de lever la séance à 16 h 17.

Adoptée à l'unanimité.

Alain Lamarre
Directeur du collège constituant de L'Assomption
et président d'assemblée